

Infos Règlementaires n° 144

Pont Du Casse, le 04/12/2024

SCALA[®]

Autorisation de mise sur le marché n° 9200159

Suspension concentrée (SC)

Composition : 400 g/L (36,91%) de Pyriméthanil

La société De Sangosse tient à vous informer que le détenteur de l'homologation **souhaite retirer** de l'étiquette les cultures :

- ail,
- échalote,
- oignon de printemps

Nous vous recommandons donc de ne pas préconiser l'utilisation sur ces cultures à compter de cette campagne.

L'étiquette sera actualisée pour les prochaines productions.

Cette actualisation de l'étiquette **n'implique pas d'opération de reetiquetage des stocks**.

Veuillez noter que toutes les autres informations d'emploi sur ce produit restent inchangées





Mentions Légales

SCALA® - AMM n°: 9200159 - Pyriméthanyl 400 g/L (36.91 p/p) – ®marque déposée et détenteur de l'AMM BASF France S.A.S



H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

EUH208 : Peut déclencher une réaction allergique. Contient : 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one.

P101 : En cas de consultation d'un médecin, montrez-lui le récipient ou l'étiquette. **P102** : Tenir hors de portée des enfants.

P273 : Eviter le rejet dans l'environnement. **P391** : Recueillir le produit répandu. **P501** : Faire éliminer le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux. **SP1** : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes).

SPe2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sols artificiellement drainés pour les usages sur fruits à pépins contre les maladies de conservation. **SPe3** : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux points d'eau de 20 m sur fruits à pépins contre la tavelure et de 5 mètres sur les autres cultures et sur fruits à pépins contre les maladies de conservation. **SPa1** : Pour éviter le développement de résistances de la tavelure au pyriméthanyl, il conviendra de limiter le nombre d'applications de ce produit à 2 applications maximum par cycle cultural sur pommier et poirier. Afin de gérer au mieux les risques de résistance aux substances du même mode d'action (anilinyrimidines), il est recommandé de suivre les limitations d'emploi par groupe chimique préconisé par la note relative à la gestion des résistances de la tavelure du pommier et du poirier.

Peut être dangereux pour les abeilles. Application possible durant la floraison et sur les zones de butinage, pour les cultures attractives, selon les conditions fixées par l'arrêté du 20 novembre 2021 pour les usages caractérisés par "emploi possible".

DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 8.347.208Euros – 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896

Bonnel - CS10005 - 47480 Pont Du Casse (France) – Tél. : 05 53 69 36 30 - Fax : 05 53 66 30 65 - Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel.





Nous vous informons qu'en application de la réglementation en vigueur, tout distributeur de produits phytopharmaceutiques est tenu d'informer ses clients en lui communiquant les informations appropriées sur l'utilisation des produits, les risques pour la santé et l'environnement, les consignes de sécurité permettant de gérer les risques en question ainsi que les changements intervenus et les précautions à prendre qui s'imposent.

Pour toutes informations complémentaires :

www.desangosse.fr pour accéder aux fiches produit

www.quickfds.fr pour accéder à nos fiches de données de sécurité

www.phytodata.com pour accéder à la base de données des Produits Phytopharmaceutiques des Professionnels

Lire attentivement les étiquettes avant toute utilisation et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Usages autorisés, mode d'emploi et doses : se référer à la notice et à l'étiquette et/ou www.desangosse.fr et/ou www.phytodata.com

**PRODUIT POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**